

**ALLOCUTION DE L'UNION MONDIALE DES PROFESSIONS
LIBÉRALES (UMPL) À LA 87^e CONFÉRENCE ANNUELLE DE
L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)**

Genève, le 10 juin 1999

Monsieur le Secrétaire général,
Monsieur le président de la séance plénière,
Messieurs les délégués,

La société du savoir qui se dessine comme la nouvelle réalité en cette veille du troisième millénaire place les professions libérales face à de nouveaux défis, mais aussi à de nouvelles opportunités.

Dans les décennies à venir, la société sera nouvelle et mondiale. Nous en assistons d'ailleurs aux signes avant-coureurs. Dans une telle société de l'information, le savoir va jouer un rôle de plus en plus important. Le lieu du travail sera un bureau télématique relié en réseau à l'entreprise, aux clients et aux organisations. Et, avec le développement de l'internet, l'interaction entre les êtres humains acquiert une dimension nouvelle, dans un environnement virtuel.

Ces évolutions nous obligent à penser d'autres droits humains, en accord avec la nouvelle société de l'information. Depuis sa création en 1987, notre organisation poursuit un idéal commun : la défense de l'homme, de tout l'Homme et de tous les hommes, notamment les professionnels et techniciens, qui constituent notre préoccupation la plus directe.

Mais la nouvelle société virtuelle nous place aussi face à un nouveau danger : celui qui pèse sur le droit à la protection du secret professionnel et à la confidentialité des informations relatives à la vie intime des personnes ; il s'agit du danger qui menace le droit à la vie privée et à la propriété intellectuelle. Pour y faire face, il importe de tracer clairement les limites des domaines privé et public. En ce sens, notre Troisième Congrès, tenu à Rio de Janeiro en avril dernier,

insistait sur la nécessité d'une législation portant sur ce nouveau droit humain et sollicitait la création d'un groupe de travail chargé d'approfondir le sujet.

Avec la nouvelle société du savoir, avec les nouvelles technologies, surgit le besoin de redéfinir le droit à l'éducation des enfants, des jeunes, des travailleurs en général et des professionnels en particulier. Il ne suffit plus d'alphabétiser ; dans la nouvelle société, il faudra alphanumériser. Dans le cas contraire, les différences sociales s'élargiront et l'exclusion sociale, ainsi que la violence sociale, ne feront qu'augmenter. L'Union mondiale des professions libérales a beaucoup à apporter dans ce débat ; elle possède aussi une grande expérience dans ces questions, en raison de sa présence sur les cinq continents. Les gouvernements, les chefs d'entreprise et les travailleurs, et plus particulièrement les travailleurs du savoir, doivent faire en sorte de garantir l'accès de tous à la nouvelle société.

Le travail des enfants et l'UMPL

L'Union mondiale des professions libérales, qui regroupe des organisations nationales multiprofessionnelles et des organisations internationales monoprofessionnelles, tient à manifester sa préoccupation envers ce problème mondial qu'est le travail des enfants. L'UMPL assume aussi sa part de responsabilité, car aucune campagne ne peut réussir sans la participation des organisations de la société civile et des professions libérales. Certes, nos pratiques de travail n'entraînent pas l'exploitation des enfants, mais nous faisons bel et bien partie de nos communautés et pouvons donc nous ériger en faiseurs d'opinion pour sensibiliser nos sociétés à ce problème. Nous pouvons également proposer et défendre une législation sociale et du travail qui soit plus juste et plus solidaire.

Non seulement les enfants ne doivent pas être exploités ; non seulement ils ne doivent pas travailler à des tâches risquées. Ils doivent en outre se voir garantir le droit d'être des enfants, de recevoir une éducation qui les prépare à affronter le marché du travail ; ils doivent bénéficier du droit à être éduqués à distance, aujourd'hui en

pensant à demain. Et surtout, les enfants ont ce droit inviolable et irrépressible à sourire dès leur plus jeune âge. Tout ce que nous ferons aujourd'hui marquera profondément la culture et le style de vie du 21^e siècle. Mon souhait est que tous, nous restions à la hauteur des défis que nous lance ce troisième millénaire, afin de bâtir un avenir de solidarité.

LUIS EDUARDO GAUTERIO GALLO
Président de l'Union mondiale des professions libérales